



Ordination diaconale de **Pierre Descamps**

*Le diaconat :
un visage du Christ serviteur*

Le dimanche 24 janvier 2016, **Monsieur Pierre Descamps sera ordonné diacre par Monseigneur Jean-Luc Brunin**, évêque du Havre. La dernière ordination de diacres permanents dans le diocèse a eu lieu le 22 janvier 2006, il y a donc dix ans. Trois diacres ont été ordonnés ce jour-là. Le diocèse du Havre compte aujourd'hui 19 diacres permanents.

Une ordination est un évènement très important pour toute la communauté catholique. **Près d'un millier de personnes sont attendues le 24 janvier à 15h à la cathédrale du Havre (rue de Paris).**

Ce dossier de presse veut donner des éléments pour mieux comprendre ce qu'est le diaconat, et présenter le futur diacre et son épouse.

Qu'est-ce que le diaconat ?¹

Comme le prêtre, le diacre est ce que l'on appelle dans l'Église un « ministre ordonné ». Les ministères ordonnés sont le diaconat (diacre), le presbytérat (prêtre) et l'épiscopat (évêque). Les diacres, prêtres et évêques sont choisis, appelés, ordonnés pour une mission précise, de caractère sacramentel et de façon définitive. Ils deviennent alors des « clercs », des membres du clergé, et ne sont donc plus « laïcs ».

La mission du diacre est, par sa présence, de rappeler aux chrétiens qu'au nom de leur baptême ils ont à servir les hommes et les femmes, spécialement les plus démunis.

« Je me tiens au milieu de vous comme celui qui sert. »
(Évangile selon Saint Luc, au chapitre 22)

L'une des particularités du diacre est qu'il est le plus souvent marié (90% des diacres en France) et en activité professionnelle. Sa présence auprès des hommes et des femmes qu'il côtoie tous les jours, veut rendre concrète une Église proche d'eux, attentive à leurs joies et à leurs peines.

Si seul son mari est ordonné, l'épouse participe cependant à la décision et à la formation. Le sacrement de mariage est premier et la dimension du couple et de la famille reste primordiale.

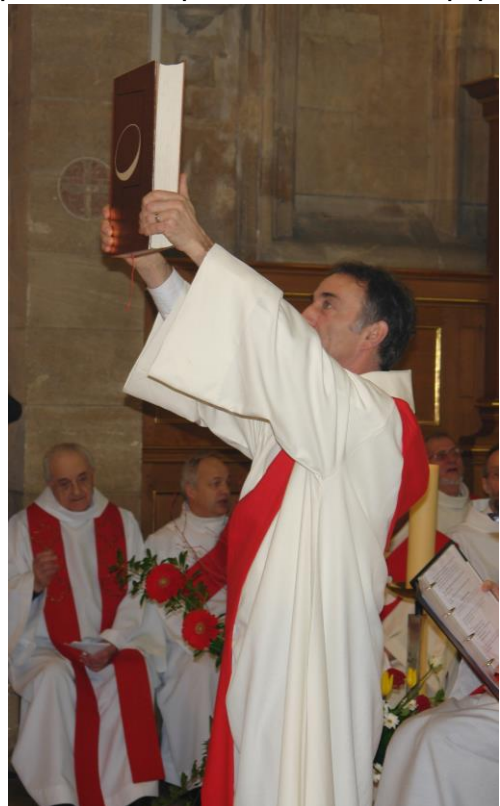
Prêtres et diacres ne sont pas en concurrence. L'ordination les habilite chacun à exercer la particularité de la mission du Christ de façon différenciée et complémentaire.

Des laïcs reçoivent aussi des missions particulières dans l'Église. Les personnes - prêtres, diacres, laïcs - sont invitées à s'encourager mutuellement dans les missions confiées par l'évêque de leur diocèse.

Comment devient-on diacre ?

Etre diacre, c'est d'abord répondre à un appel de l'Église par un prêtre, un responsable de service ou mouvement ou toute personne engagée dans l'Église. Cet appel conduit à une réflexion et à un discernement qui se vit, en couple, dans une équipe. Le parcours est long :

- une première interpellation : c'est un temps de réflexion et de discernement.
- une formation spécifique au diaconat, d'une durée de trois ans, est ensuite vécue en couple, au niveau de la province de Normandie. Au cours de cette formation, l'admission est validée par l'évêque. Une équipe



¹ Ce dossier de presse a été élaboré en s'inspirant librement des contenus du site internet : <http://diaconat.catholique.fr/>

d'accompagnement se constitue alors, qui réfléchira avec le candidat et son épouse au grand défi de l'équilibre de cet engagement avec la vie de famille, la place de l'épouse, du travail, des engagements et de la vie en Eglise.

- puis, c'est l'appel définitif de l'évêque en vue de l'ordination, et la réception des ministères institués : lectorat, acolytat [voir le lexique].
- après l'ordination, la formation se poursuit sur trois ans. Le diacre et son épouse intègrent, dans leur diocèse, la fraternité diaconale pour y vivre des temps de prière, de convivialité et de formation.

Portrait

Pierre Descamps est né en 1956 à Loos (département du Nord), quatrième d'une famille de six enfants. Ses parents, profondément marqués par l'expérience du scoutisme, lui donnent une éducation chrétienne avec une préoccupation particulière pour le service. Ils lui transmettent des valeurs, parmi lesquelles le goût du travail bien fait, le sens des responsabilités et l'engagement au service des autres.

Adolescent, Pierre Descamps s'engage dans l'Action catholique des enfants au sein de sa paroisse, et passe son Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

Puis, il fait des études de médecine à Lille et son internat à Thonon-les-Bains. Il est muté en 1985 au Samu du Havre, où il exerce par la suite la médecine générale dans un cabinet de trois médecins.

Pierre s'engage dans des secteurs divers :

- à l'association médicale des urgences du Havre, où il exerce actuellement la fonction de trésorier.
- en Eglise, il participe notamment à la préparation au baptême et au mariage. Il s'engage également dans

des mouvements d'Eglise : Centre de liaison des équipes de recherche, Action catholique des milieux indépendants...

- au sein de sa paroisse, il participe à la pastorale au sein de l'Equipe d'animation pastorale.

Marié avec Véronique Fleurisson en 1984, ils ont quatre enfants âgés aujourd'hui de 24 à 30 ans. Sa femme, décédée en août 2013, était jeune retraitée active, formatrice aux gestes de premiers secours. Elle partageait les mêmes valeurs que son époux et laisse un grand vide dans la vie familiale.



Suite à l'appel de Pierre au diaconat, le couple avait pris l'engagement et participé aux formations ensemble.

Grand adepte de la montagne, Pierre pratique la randonnée et le jardinage. C'est aussi un sportif occasionnel mais, comme il dit, son sport de prédilection est bien la médecine, au regard du manque de praticiens au Havre. Il donne beaucoup de son temps entre le cabinet, la régulation médicale et les gardes.

Lexique

Ministère ordonné : diaconat, presbytérat, épiscopat. Les diacres, prêtres et évêques sont choisis, appelés, ordonnés pour une mission précise, de caractère sacramentel et de façon définitive. Ils deviennent alors des « clercs », des membres du clergé, et ne sont donc plus « laïcs ».

Ministère institué : on appelle « ministères institués », le lectorat et l'acolytat que reçoivent ceux qui se préparent aux « ministères ordonnés ».

Lectorat : ministère institué dont la nature est le service de la Parole de Dieu. Le lecteur lit les textes de l'Écriture autres que l'Évangile lors des célébrations liturgiques, ainsi que la prière universelle.

Acolytat : ministère institué dont la nature est le service de la liturgie.

Et en vidéo...

Pour mieux comprendre ce qu'est le diaconat **en trois minutes**, regardez cette vidéo éditée par le diocèse de Bourges : <https://www.youtube.com/watch?v=txEBnWtvawE>

Renseignements pratiques

Conférence de presse et rencontre avec Pierre Descamps

Vendredi 22 janvier à 9h30
(accueil à partir de 9h15 autour d'un petit-déjeuner)
Maison diocésaine du Havre
22 rue Séry

Ordination diaconale de Pierre Descamps

Dimanche 24 janvier 2016 à 15h
Cathédrale Notre-Dame du Havre
Rue de Paris

Contact presse

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à :

Thomas Charpentier
Chargé de Communication
06 95 16 41 67 – 02 32 74 97 22
thomas.charpentier@catholique-lehavre.ccf.fr
Association Diocésaine du Havre - Service Communication
22, rue Séry – 76600 LE HAVRE